# Compte-rendu de CAPD du jeudi 13 octobre 2011

Lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales.

**Les Stages de formation**

Concernant les postes spécialisés sortis du mouvement, les collègues ne savent pas ce que sont devenus ces postes. M. l’Inspecteur d’Académie répond que les 7 postes dits « gelés » sont fermés et réinjectés dans la brigade (-7 +7). Dont acte : 7 postes de RASED ont bien été supprimés.

L’administration rappelle qu’elle a enregistré un grand nombre de candidatures. Elle reconnaît que nous sommes condamnés à faire mieux avec moins de moyens. Pour le SE-UNSA l’offre des stages en formation continue reste insuffisante et ne reflète pas les besoins des collègues. Encore cette année nous déplorons le peu de places consacrées aux stages maternelle ou arts visuels. Nous avons dénoncé également la disparition des stages R3.

Maintien du stage à la préparation au CRPE pour les 8 gardois (stage devant être annulé).

Le SE-UNSA déplore pour la énième année l’absence de transparence (critères de sélection des stagiaires, nombre de stagiaires par département, causes d’annulation…) pour les stages académiques et demande à nouveau que cela soit fait pour l’année prochaine.

M. L’INSPECTEUR D’ACADÉMIE retient les remarques de la CAPD et transmettra par écrit cette remarque à la DAFPEN. Il est obligé d’accompagner les priorités du Recteur sur le renforcement de la logique du socle commun Ecoles-Collège-Lycées. 4 sites ont été retenus : Anduze, St Gilles, St Hippolyte du Fort et Remoulins. Cette question ne nous semble pas être la problématique essentielle de l’école. Nos préoccupations vont plutôt vers l’absence de moyens mis à la disposition des enseignants de primaire pour gérer la grande difficulté scolaire, entre autres. Nous soulignons l’incohérence entre les priorités dictées par la hiérarchie et la baisse ou la privation de moyens.

Pour revenir à la formation, du fait de la forte demande de départ en stage de formation aux premiers secours, il y aura une session supplémentaire (28 et 29 mai).

**Cas des stagiaires M2 devant remplacer les « partants en formation »**

Les 2 jours de tuilage en début et en fin de stage sont insuffisants. Il serait souhaitable que les M2 qui doivent remplacer les « partants en formation » se rendent dans les classes concernées une demi-journée au cours de la semaine précédant le début du stage.

Cette proposition sera soumise à l’IUFM afin d’aménager l’emploi du temps des étudiants en ce sens.

A la demande des représentants syndicaux, la répartition des collègues remplaçants (M2 et BD) se fera par l’IEN. Il ne devrait pas y avoir uniquement des M2 sur l’école.

L’organisation des stages M2 a été arrêtée par le Recteur dans l’académie de Montpellier tous les étudiants en M2 feront un stage en responsabilité.

**Stages nationaux d’enseignement spécialisé :**

MONSIEUR L’INSPECTEUR D’ACADÉMIE rappelle les deux critères qui lui semblent importants : avis de l’IEN, être déjà sur poste spécialisé.

Le SE-UNSA a demandé que les critères retenus par les IEN soient les mêmes pour tous et connus par tous (définis au préalable dès la parution du plan de formation). Il n’est pas acceptable que certaines lettres de motivation soient déterminantes dans la sélection quand certains autres collègues ne sont pas au courant qu’il faut motiver sa demande.

## Questions diverses du SE-UNSA :

- Annulations et désistements de stages pour l’année N-1 : 10 stages et 28 désistements dus en partie aux changements de date en cours d’année.

- Logiciel GERANIMA : L’IA nous répond que le logiciel GERANIMA a déjà été mis en place dans certaines circonscriptions et que cette première mouture du logiciel présente une certaine fluidité. Le Se-UNSA a fait remarquer que des imperfections avaient été signalées par les collègues. L’inspection en prend acte et nous informe que les programmeurs sont prêts à apporter certaines améliorations.

- Ineat-exeat : A ce jour, 13 ineat et 29 exeat pour le Gard. Plus aucun ineat ou exeat ne sera accordé pour l’année scolaire.

- Point sur les sans-poste : Toujours 19 collègues sans poste à ce jour placés en surnombre dans une école proche de leur domicile.

- Animations pédagogiques : Le SE-UNSA a indiqué que certaines circonscriptions faisaient pression sur les collègues en insistant sur le caractère obligatoire. La participation à des Réunions d’Information Syndicale est toujours sur le temps institutionnel d’animations pédagogiques (6h sur 18) sur simple information envoyée à l’IEN en remplacement d’une animation par une RIS.

**Questions diverses des autres organisations syndicales :**

- Mise en œuvre des 60 heures d’aide personnalisée.

L’IA reconnaît avoir enjoint les IEN à demander une homogénéisation départementale sur une répartition à 54h+6h conformément aux consignes orales du ministère. Il ne fera pas de circulaire à ce sujet. Pour le SE-UNSA, seul le décret prime et la répartition horaire est définie par le conseil des maîtres.

- Concernant ARIA, l’IA s’apprête à remettre en cause le rattachement des ziliens à une école. Pour que l’ISSR soit versée il faut que le motif de l’absence soit référencé dans le logiciel. Par conséquent, il faudra que l’IEN fournisse un ordre de mission pour que le zil se déplace 🡒 plus de rotation automatique possible. Un courrier explicatif sera envoyé aux personnels concernés.